Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 5 (1860)
Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 06.10.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

REVUE MILITAIRE SUISSE

dirigée par Ferdinand LECOMTE, major fédéral.

N° 7 **Lausanne, 4 Avril 1860** **Ve Année.**

SOMMAIRE. — De l'organisation du service de santé dans les armées françaises et autrichiennes pendant la dernière guerre. — Nouvelles et Chronique. — *SUPPLÉMENT.* Campagne d'Italie de 1859 *(suite)*.

DE L'ORGANISATION DU SERVICE DE SANTÉ

DANS LES ARMÉES FRANÇAISES ET AUTRICHIENNES PENDANT LA DERNIÈRE GUERRE. — DES MOYENS DE TRANSPORT.

Dans l'organisation d'une armée tout est lié, tout est subordonné à une idée générale : les divers services ne sont point indépendants les uns des autres, ils ne sont que des branches d'un même faisceau.

Nous ne devons donc pas être étonnés si chaque armée présente un caractère particulier et différent dans l'organisation de ses services, du service de santé spécialement.

Dans l'armée française, c'est l'intendance militaire qui est à la tête du service de santé. L'intendance, d'une toute-puissance en France dont il est difficile de se faire une idée, ne considère presque les médecins que comme ses agents pour le traitement des blessés qu'elle leur confie. C'est contre ces prétentions que depuis plus de soixante ans proteste le corps des médecins militaires français, et à diverses époques on a fait partiellement droit à ses justes réclamations; mais le moment ne peut tarder où il sera complétement émancipé du vasselage de l'intendance.

C'est à l'intendance qu'incombe le devoir de faire ramasser les blessés sur le champ de bataille et de les apporter à l'ambulance. Là seulement commence la tâche du médecin, car les soins qui peuvent être donnés dans les rangs par les médecins de troupe (1 par bataillon) ne peuvent guère entrer en ligne de compte. Aussi tous les moyens

[1] Nous extrayons cette intéressante notice d'un *Rapport au Conseil fédéral sur une visite faite aux hôpitaux des armées en Italie, en août 1859*, par le Dr Brière, médecin de division, rapport imprimé par ordre du département militaire fédéral, et qui vient de sortir de presse. La citation que nous reproduisons ici est précédée d'une étude *sur les plaies d'armes à feu et sur leur traitement*, destinée surtout aux hommes de l'art.